

ACTION URGENTE

MEXIQUE. UN RESPONSABLE COMMUNAUTAIRE ARRÊTÉ ET BATTU

Un responsable d'une association locale qui s'oppose à la construction du barrage de La Parota, près d'Acapulco, dans l'État de Guerrero, a été arrêté le 17 juin dernier et aurait été battu et menacé en détention. Il n'a pas le droit de consulter son avocat et risque d'être à nouveau victime de mauvais traitements.

Le 17 juin 2014, **Marco Antonio Suástequi Muñoz**, responsable du Conseil des fermes communales et des communautés opposées à La Parota (CECOP), a été appréhendé dans le quartier de Bora Bora à Acapulco, dans l'État de Guerrero, par des agents de la police judiciaire du bureau du procureur général de cet État. La CECOP est une association locale opposée à la construction du barrage de La Parota sur le fleuve Papagayo, à 30 kilomètres à l'extérieur d'Acapulco. Marco Antonio Suástequi Muñoz aurait été interpellé sur la base d'un mandat d'arrêt pour vol avec violence et tentative de meurtre. La détention et les poursuites dont il fait l'objet sont peut-être motivées par des raisons politiques visant à affaiblir l'opposition au barrage.

Selon les informations dont nous disposons, cet homme a été arrêté au cours d'une importante opération policière, et a ensuite été battu et menacé alors qu'on l'emmenait dans une prison d'Acapulco. Plus tard le même jour, il a été transféré, apparemment sans aucune justification légale, vers une prison fédérale à Tepic dans l'État du Nayarit, à un millier de kilomètres d'Acapulco. Son avocat n'a pas pu le voir avant qu'il soit emmené là-bas. En étant transférées sans justification vers des prisons de haute sécurité éloignées, les victimes ne peuvent avoir de fait aucun contact avec un avocat et le monde extérieur, ne peuvent pas porter plainte pour des atteintes à leurs droits et sont privées du droit de se défendre des charges retenues contre elles.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à diligenter sans délai une enquête sur les mauvais traitements qui auraient été infligés à Marco Antonio Suástequi Muñoz, sur son transfert injustifié vers Tepic, et sur le fait qu'il ne puisse pas consulter son avocat ;
- priez-les de lui permettre immédiatement et régulièrement de s'entretenir avec son avocat, sa famille et un médecin indépendant, afin d'assurer sa santé physique et mentale ;
- rappelez-leur qu'elles ont l'obligation de protéger le droit à un procès équitable et le droit de ne pas être détenus arbitrairement sur la base d'éléments non fiables ou fallacieux.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 4 AOÛT 2014 À :

Gouverneur de l'État de Guerrero
 Ángel Heladio Aguirre Rivero
 Palacio de Gobierno Edificio Centro 2do
 Piso, Col. Ciudad de los Servicios
 C.P. 39074 Chilpancingo
 Guerrero, Mexique
 Fax : +52 747 471 9956 / 0908 (merci de vous montrer persévérant ; dites « fax »)
 Courriel : secretariaparticulargb@quererro.gob.mx

Formule d'appel : *Estimado Sr. Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,*

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse/s à compléter) : nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse
 Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Ministre de l'Intérieur
 Miguel Ángel Osorio Chong
 Secretario de Gobernación
 Bucareli 99, col. Juárez, C.P. 6600
 México D.F., Mexique
 Fax : +52 55 5093 3414 (merci de vous montrer persévérant-e)
 Courriel : secretario@segob.gob.mx

Formule d'appel : *Estimado Sr Secretario, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :
 Centre des droits humains de Tlachinollan
 Courriel : tlachinollan.difusion@gmail.com



ACTION URGENTE

MEXIQUE. UN RESPONSABLE COMMUNAUTAIRE ARRÊTÉ ET BATTU

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis une dizaine d'années, plusieurs membres des communautés paysannes et indigènes risquent de subir les conséquences du barrage militent contre sa construction. Marco Antonio Suástequi Muñoz et la CECOP sont en première ligne de ce mouvement d'opposition. Ce projet élèverait le niveau d'un barrage déjà existant et inonderait un grand nombre de terrains environnants. En 2007, les votes communautaires et des actions en justice ont conduit à la suspension du projet, qui est néanmoins toujours fortement soutenu par la Commission fédérale de l'électricité, et par les autorités étatiques et fédérales.

Nom : Marco Antonio Suástequi Muñoz

Homme

AU 160/14, AMR 41/023/2014, 23 juin 2014

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

